



Libre Immo

La Libre Immo

Date: 10-11-2022

Page: 2

Periodicity: Weekly

Journalist: -

Circulation: 33600

Audience: 231000

Size: 207 cm²

À la Une

Profession

Les architectes face à la réforme des droits d'auteur

Dans le cadre de la réforme des droits d'auteur, les architectes ne comprennent pas que, "tant dans l'application de la législation actuelle que dans le cadre de la réforme fiscale envisagée, les pouvoirs politiques et publics témoignent d'un flagrant mépris à l'égard de l'architecture." "Comment le Ministre Van Peteghem peut-il affirmer que les architectes ne sont pas des créatifs?", s'interroge plus précisément l'Ordre des architectes francophones. "Comment l'administration fiscale peut-elle systématiquement nier tout caractère original à un projet architectural?" Face à cette "insulte", et dans un courrier adressé à ses membres, il fait le point sur la question, suggérant une mobilisation, voire une contestation. "Il en va des valeurs fondamentales de la profession d'architecte", conclut-il.

Nominations

Luc Parmentier, nouveau CEO d'Equilis Belgium



Luc Parmentier, fort d'une expérience de plus de vingt ans dans l'immobilier, est le nouveau CEO d'Equilis Belgium. Namurois d'origine, il a commencé sa carrière en occupant diverses fonctions dans des bureaux d'études et dans des entreprises générales. Il s'est ensuite consacré entièrement à la promotion immobilière en rejoignant Besix Red, puis Matexi, comme Business Director pour Bruxelles, la Wallonie et le Grand-Duché.

35 %

DES LOGEMENTS ÉNERGIVORES

La Belgique, selon les derniers calculs de Smartblock réalisés en octobre 2022, compte 35 % de logements économes, vente et location confondus, qu'il s'agisse de maisons, d'appartements ou de kots. Ces logements sont classés de G à E en termes de performance énergétique des bâtiments (Peb).

Patrimoine Nouvelles étapes pour Usquare.brussels



Dans le cadre de la reconversion de l'ancienne caserne Fritz Toussaint, à Ixelles, en un nouveau quartier multifonctionnel, Usquare.brussels, la Société d'aménagement urbain (SAU) qui coordonne le projet, a entamé en septembre la rénovation de l'enveloppe de l'ancien Manège. Le chantier doit se terminer fin 2023. Les 1 600 m² du Manège seront réaffectés en une halle axée sur l'alimentation durable. La SAU a obtenu le permis d'urbanisme pour les espaces publics et a lancé une nouvelle phase d'activités de transition chantier. Par ailleurs, le chantier, lancé en janvier par l'ULB et la VUB, pour reconvertir les six bâtiments situés à front du boulevard Général Jacques en un pôle universitaire commun, avance à grands pas.